



Numéro de dossier : 37526
Date : 14/05/2025

AUTORISATION D'UN PRODUIT PHYTOPHARMACEUTIQUE

Concerne : adaptation classification CLP

Nom commercial :

PRIORI MAX

Numéro d'autorisation :

35597P/B

Catégorie d'utilisateurs: **PROFESSIONNELS**

Détenteur de l'autorisation :

Syngenta Crop Protection

Société anonyme
Avenue Louise 489
1050 BRUXELLES
Belgique

Nature du produit : **Fongicide**

Type de formulation : **SC (Suspension concentrée)**

Teneur garantie en substance(s) active(s), synergiste(s) et phytoprotecteur(s) :

- **azoxystrobine : 93,5 g/l (substance active)**
- **folpet : 500 g/l (substance active)**

Cette autorisation est valable du **19/05/2025** au **31/05/2028** inclus et remplace, le cas échéant, tout autre acte d'autorisation antérieur pour ce produit.

Les conditions particulières pour la prolongation sont les suivantes : **évaluation de la demande de**



renouvellement (art. 43).

Le nombre de points attribués pour le calcul de la contribution annuelle (en application de l'arrêté royal du 13 novembre 2011 fixant les rétributions et cotisations dues au Fonds budgétaire des matières premières et des produits) : **4,9**.

Le produit, pour autant qu'il remplisse toutes les conditions définies dans cet acte d'autorisation et son annexe, est autorisé en application :

- du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole.

La phrase suivante est uniquement d'application pour un acte établi au nom d'une firme étrangère :
cette autorisation n'est valable que pour autant que les noms et adresses des importateurs de ce produit en Belgique soient communiqués préalablement au Service Produits phytopharmaceutiques et Fertilisants.

Cette autorisation n'engage pas la responsabilité de l'Etat en cas d'accidents dus à l'emploi du produit. Elle est délivrée sans préjudice des dispositions émanant du Service Public Fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne Alimentaire et Environnement et du Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale en ce qui concerne la fabrication et l'emploi de matières toxiques ou nocives.

ANNEXE

CLASSIFICATION ET ÉTIQUETAGE DU PRODUIT

Sans préjudice des dispositions relatives à la classification et l'étiquetage :

- du Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 ;
- du Règlement (UE) n° 547/2011 de la Commission du 08 juin 2011 portant application du Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant les exigences en matière d'étiquetage de produits phytopharmaceutiques ;
- de l'arrêté royal du 28 février 1994 relatif à la conservation, à la mise sur le marché et à l'utilisation des pesticides à usage agricole ;

les mentions suivantes doivent se trouver sur l'étiquette du produit :

Classification et étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008

Coformulants à mentionner sur l'étiquette (Art. 18, point 3b du Règlement (CE) 1272/2008) :

- 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS: 2634-33-5)




Classes et catégories de danger :

- Toxicité aiguë (inhalation), Catégorie 3
- Toxicité aiguë (orale), Catégorie 4
- Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
- Cancérogénicité, Catégorie 2
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 1
- Dangereux pour le milieu aquatique - Danger aigu, Catégorie 1
- Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Catégorie 1

Mention d'avertissement :

- DANGER

Codes SGH et pictogrammes de danger :

- GHS06 : Toxicité aiguë 
- GHS08 : Dangereux pour la santé à long terme 
- GHS09 : Dangereux pour l'environnement 

Mentions de danger (phrases H) :

- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
- H331 : Toxique par inhalation.



- H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
- H372 : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (phrases P) :

- P260 : Ne pas respirer les aérosols et les brumes de pulvérisation.
- P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection du visage.
- P284 : Porter un équipement de protection respiratoire.
- P301 + P330 + P311 : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche et appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
- P302 + P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
- P304 + P310 : EN CAS D'INHALATION : appeler immédiatement le numéro d'urgence 112.
- P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- P391 : Recueillir le produit répandu.
- P403 + P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Informations additionnelles sur les dangers (phrases EUH) :

- EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases selon le Règlement (CE) n° 1107/2009 ou le Règlement (UE) n° 547/2011

Phrases types indiquant les mesures de sécurité (phrases SP) :

- SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
- SPa1 : Pour éviter le développement de résistance, alterner l'emploi de ce produit avec d'autres ayant un mode d'action différent. Les codes FRAC pour le mode d'action des substances actives de ce produit sont 11 et M04.
- SPe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, le produit ne peut pas être utilisé sur les parcelles sensibles à l'érosion. Pour la Région flamande et la Région de Bruxelles-Capitale, cela vaut pour les parcelles classées comme "sterk erosiegevoelig". Pour la Région wallonne, cela correspond aux parcelles identifiées avec le code R. Le produit peut néanmoins être utilisé sur ces parcelles à condition que des mesures de lutte contre l'érosion des sols telles que fixées dans les législations régionales soient mises en œuvre.
- SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface (voir mesures de réduction du risque).



- SPo : Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complètement sec.

Autres mentions/phrases nationales :

- La dose autorisée est la plus petite dose qui garantit la meilleure efficacité dans la plupart des situations. Elle peut être réduite, sous la responsabilité de l'utilisateur. La diminution de la dose appliquée n'autorise pas l'augmentation du nombre maximal d'applications, ni la réduction du (des) délai(s) d'attente.
- Toujours porter un vêtement de protection de base couvrant bras et jambes (si aucun vêtement de protection spécifique n'est requis), des gants résistant aux produits chimiques et des chaussures ou des bottes imperméables lors de la manipulation et de l'application des produits phytopharmaceutiques.



USAGES

Les applications pour lesquelles le produit est autorisé et les conditions particulières d'application :

froment d'hiver (*Triticum aestivum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

froment de printemps (*Triticum aestivum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.



Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

orge d'hiver (*Hordeum vulgare*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : ramulariose de l'orge (*Ramularia collo-cygni*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille naine (*Puccinia hordei*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

orge de printemps (*Hordeum vulgare*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-



nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : ramulariose de l'orge (*Ramularia collo-cygni*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille naine (*Puccinia hordeï*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

seigle d'hiver (*Secale cereale*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

seigle de printemps (*Secale cereale*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entre-nœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

avoine d'hiver (*Avena sativa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

avoine de printemps (*Avena sativa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation



triticale d'hiver (*Triticosecale rimpau*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

triticale de printemps (*Triticosecale rimpau*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1



Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

épeautre d'hiver (*Triticum spelta*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

épeautre de printemps (*Triticum spelta*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout



Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

froment d'hiver (production de semences) (*Triticum aestivum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1



Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

froment de printemps (production de semences) (*Triticum aestivum*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

orge d'hiver (production de semences) (*Hordeum vulgare*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :



- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : ramulariose de l'orge (*Ramularia collo-cygni*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille naine (*Puccinia hordei*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

orge de printemps (production de semences) (*Hordeum vulgare*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : ramulariose de l'orge (*Ramularia collo-cygni*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille naine (*Puccinia hordei*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

seigle d'hiver (production de semences) (*Secale cereale*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture



Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

seigle de printemps (production de semences) (*Secale cereale*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

avoine d'hiver (production de semences) (*Avena sativa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation



avoine de printemps (production de semences) (*Avena sativa*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : oïdium (*Erysiphe graminis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

triticale d'hiver (production de semences) (*Triticosecale rimpau*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1



Méthode d'application : pulvérisation

triticale de printemps (production de semences) (*Triticosecale rimpau*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.

Nombre d'applications : 1

Méthode d'application : pulvérisation

épeautre d'hiver (production de semences) (*Triticum spelta*)

Localisation du traitement : plein air

Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.



Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

épeautre de printemps (production de semences) (*Triticum spelta*)

Localisation du traitement : plein air
Type de culture : tout

Stade d'application : début montaison: pseudo-tiges et talles dressées, début d'élongation du premier entrenœud, inflorescence au moins à 1 cm au-dessus du plateau de tallage - les premières arêtes (barbes) sont visibles (BBCH 30-49)

Nombre maximal d'applications : 1 application(s)/culture

Mesures de réduction du risque :

- Zone tampon de 20 m par rapport aux eaux de surface avec technique réduisant la dérive de 50%.

Pour lutter contre : septoriose des feuilles (*Septoria tritici* / *Leptosphaeria nodorum*)

Dose : 1,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille brune (*Puccinia recondita*)

Dose : 1,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation

Pour lutter contre : rouille jaune (*Puccinia striiformis*)

Dose : 1,5 l/ha.
Nombre d'applications : 1
Méthode d'application : pulvérisation



EMBALLAGES

Ce produit ne peut être mis sur le marché que dans les emballages suivants :

Type : bouteille **Matériel :** PEHD

Volume : 11 Contenu : 11

Type : jerrican **Matériel :** PEHD

Volume : 51 Contenu : 51

Volume : 101 Contenu : 101

Type : fût **Matériel :** PEHD

Volume : 201 Contenu : 201



DESCRIPTION DES CULTURES

froment d'hiver (*Triticum aestivum*) : toutes les variétés

froment de printemps (*Triticum aestivum*) : toutes les variétés

orge d'hiver (*Hordeum vulgare*) : toutes les variétés

orge de printemps (*Hordeum vulgare*) : toutes les variétés

seigle d'hiver (*Secale cereale*) : toutes les variétés

seigle de printemps (*Secale cereale*) : toutes les variétés

avoine d'hiver (*Avena sativa*) : toutes les variétés

avoine de printemps (*Avena sativa*) : toutes les variétés

triticale d'hiver (*Triticosecale rimpau*) : toutes les variétés

triticale de printemps (*Triticosecale rimpau*) : toutes les variétés

épeautre d'hiver (*Triticum spelta*) : toutes les variétés

épeautre de printemps (*Triticum spelta*) : toutes les variétés

froment d'hiver (production de semences) (*Triticum aestivum*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

froment de printemps (production de semences) (*Triticum aestivum*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

orge d'hiver (production de semences) (*Hordeum vulgare*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

orge de printemps (production de semences) (*Hordeum vulgare*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

seigle d'hiver (production de semences) (*Secale cereale*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

seigle de printemps (production de semences) (*Secale cereale*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

avoine d'hiver (production de semences) (*Avena sativa*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

avoine de printemps (production de semences) (*Avena sativa*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

triticale d'hiver (production de semences) (*Triticosecale rimpau*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

triticale de printemps (production de semences) (*Triticosecale rimpau*) : culture destinée à la récolte



de semences, toutes les variétés

épeautre d'hiver (production de semences) (*Triticum spelta*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés

épeautre de printemps (production de semences) (*Triticum spelta*) : culture destinée à la récolte de semences, toutes les variétés